

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les Vacances de printemps
du 28 mars au 8 avril 2022.

Une fois la période d'inscriptions clôturée, les inscriptions seront possibles mais dans la limite des places disponibles.

Pièces obligatoires pour le dossier

(à renouveler à chaque rentrée scolaire) :

- 1 fiche famille complétée et signée (pour les familles déjà inscrites, demandez la version pré-remplie du logiciel au service jeunesse)
- 1 fiche enfant
- Photocopie pages vaccinations p. 91 à 95 (même vierge)
- Votre numéro caf ou msa ou une attestation de votre QF
- ET pour les bénéficiaires de la CMU : l'attestation portant le nom de l'enfant + votre carte vitale.

Dossier disponible au Service Jeunesse, ou téléchargeable sur : cabourg.fr (rubrique Jeunesse et Solidarité / Centre de loisirs).

Tarifs :

Les tarifs sont calculés sur la base de votre quotient familial. Les tarifs sont consultables au Service jeunesse et sur le site de la Ville de Cabourg. Un tarif préférentiel est attribué aux enfants habitants Cabourg et/ou scolarisés à Cabourg.

Au service jeunesse :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 11h30 et de 17h15 à 18h.
Mercredi : de 9h à 12h et de 13h à 18h.

Accueil possible en dehors des heures d'ouverture sur rendez-vous.

Par courrier :

Service Jeunesse, 4 avenue Charles de Gaulle, 14390 Cabourg

Par e-mail :

servicejeunesse@cabourg.fr

VACANCES DE PRINTEMPS

Du lundi 11 au vendredi 22 avril 2022



**RENDEZ-VOUS À
L'ESPACE JEUNESSE**

Inscriptions du 28 mars au 8 avril 2022

**servicejeunesse@cabourg.fr
cabourg.fr**

INSCRIPTION VACANCES DE PRINTEMPS 2022

Nom : Prénom :

Date de naissance : Ville de résidence :

École fréquentée : Classe :

L'Espace Jeunesse est ouvert tout au long de l'année aux jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

La structure accueille les adolescents pendant les vacances scolaires (sauf Noël) et également tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis en période scolaire.

Dans cet espace, les jeunes pourront profiter de diverses activités leur permettant de découvrir de nouvelles pratiques.

	Quotient familial	DOMICILIÉ À DIVES SUR-MER/ CABOURG ET/OU SCOLARISÉ À DIVES/ CABOURG		HORS COMMUNES ET/OU NON SCOLARISÉ À DIVES/ CABOURG	
		Régime général	Autres régimes	Régime général	Autres régimes
JOURNÉE COMPLÈTE	0 à 621	3€20	7€43	3€84	14€23
	622 à 800	4€30	8€53	5€16	14€73
	801 à 1200	7€30	11€53	8€76	15€23
	> 1201	10€	14€23	12€	16€23

DU 11 AU 15 AVRIL	Journée avec repas
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	

Obligation d'inscription et de présence sur 3 jours minimum

DU 19 AU 22 AVRIL	Journée avec repas
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	

Obligation d'inscription et de présence sur 3 jours minimum

Fiche d'inscription à remettre au service jeunesse entre le 28 mars et le 8 avril.

Attention votre enfant doit avoir un dossier complet pour être inscrit (cf. Informations au verso).